

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2013 DE LA FFE

Saint-Quentin-en-Yvelines, le 31 mars 2013

PREAMBULE

Ce jour, dimanche 31 mars 2013, l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Echecs est de nouveau réunie en son siège social sis à Elancourt sur convocation de son Président Henri Carvallo.

L'ordre du jour est exclusivement consacré à l'élection du nouveau Comité Directeur fédéral.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS

De 8h30 à 10h, les mandataires des représentants de clubs sont appelés à faire valider les pouvoirs leur permettant de voter, et les représentants de clubs à proprement parler à se faire enregistrer comme votants, tous actant leur présence par apposition de leur signature sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Conformément à l'ordre du jour, le Président Henri Carvallo ouvre la séance dès 9h30. Sur demande du candidat Léo Battesti, et avec l'accord de son concurrent Diego Salazar, le Président précise que la demi-heure d'intervention initialement prévue pour que chacun des candidats à la Présidence se présente, sera réduite à un quart d'heure.

Sous le contrôle de la Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, un tirage au sort est effectué pour déterminer lequel des deux candidats prendra la parole le premier.

Léo Battesti présente le premier son projet et son équipe durant 20 minutes.

Diego Salazar présente à son tour son projet et son équipe durant 8 minutes.

Le Président Henri Carvallo rappelle brièvement que les membres du Comité seront élus ce jour au scrutin secret, les sièges pourvus au scrutin de liste complète et bloquée à un tour, et qu'ils seront attribués aux candidat(e)s dans l'ordre de présentation de chaque liste.

Il précise que 14 sièges seront attribués aux 14 premiers candidats de la liste qui aura recueilli la majorité des suffrages exprimés, les quatorze autres étant attribués à la représentation proportionnelle. Il conclut en mentionnant qu'en cas d'égalité, l'attribution du dernier siège s'opèrera en faveur de la moyenne d'âge la plus faible.

ÉLECTION

Le vote est alors ouvert aux représentants des clubs de 10h45 à 12h.

- **TRAITEMENT DES VOTES PAR CORRESPONDANCE ET DEPOUILLEMENT**

Les opérations de traitement des votes par correspondance et de dépouillement sont diligentées dès 12h sous l'égide d'Agnès Eden, Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

En premier lieu, la Présidente, assistée de Messieurs Jean Bertrand et Frédéric Alquier, et sous l'œil attentif de nombreux présents, procède au dépouillement des votes par correspondance, afin d'en extraire les suffrages des représentants de clubs physiquement présents pour voter, ainsi que les suffrages jugés invalides sur la forme.

En second lieu, 10 personnes sont réparties sur deux tables distinctes en vue du dépouillement de la totalité des suffrages recueillis dans l'urne, sous la surveillance des trois membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Les opérations de traitement des votes par correspondance et de dépouillement prennent fin aux alentours de 15h30.

- **PROCLAMATION DES RESULTATS**

Quelques minutes plus tard, la Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales proclame les résultats, par ailleurs affichés sur un écran devant l'assemblée.

Elle indique tout d'abord que 90 porteurs de voix ont été comptabilisés, 241 clubs ont voté par correspondance, représentant 610 voix, soit 37,1% des suffrages exprimés.

Au total, 1642 voix étaient représentées sur 2136 possibles, portant ainsi le taux de participation en voix à 76,8%.

Au total, 591 clubs étaient présents ou représentés sur 836 possibles, portant ainsi le taux de participation en nombre de clubs à 70,7%.

Sur les 1642 voix représentées, 35 ont été soustraites du décompte final comme étant des votes blancs ou nuls, réduisant ainsi le nombre de votes valides à 1607 voix.

La Présidente proclame alors la victoire de la liste conduite par Diego Salazar, cette dernière ayant remporté la majorité des suffrages exprimés, avec un cumul de 812 voix contre 795 obtenues par son concurrent Léo Battesti.

En conséquence, c'est sur un cumul de 1607 voix exprimées et valides, et un écart de 17 voix entre les deux listes, que Diego Salazar est élu nouveau Président de la Fédération Française des Echecs.

Aussitôt après la proclamation des résultats, Léo Battesti, Joanna Pomian et Jérôme Mauftras déclarent démissionner de leurs fonctions fédérales à effet immédiat.

RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR

Aux alentours de 16h, les membres du Comité Directeur nouvellement élus se retirent alors à huis clos afin d'élire leur Bureau.

Le nouveau Président, Diego Salazar, présente au Comité Directeur la composition du Bureau qu'il avait envisagée.

Henri Carvallo et Aurélie Dacalor émettent tous deux leurs réserves quant à pourvoir un poste de vice-président chacun.

Après quelques échanges et consultations, le Président annonce la composition du Bureau comme suit :

- Vice-Président : Christophe Leroy
- Secrétaire Générale : Aurélie Dacalor
- Trésorier : Stéphane Reyreau
- Membres :
 - Jocelyne Wolfangel (Directrice Nationale des Féminines)
 - Eric Prié (Responsable du Développement)

Cette composition est approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Compte tenu de l'émotion et des nombreuses incertitudes générées par le résultat des élections de ce jour, il est décidé de manière unanime de maintenir en l'état la composition des commissions statutaires, et de procéder aux nominations d'usage et aux remplacements nécessaires dans le cadre du prochain Comité Directeur, qui se réunira à Elancourt les 15 et 16 juin 2013.

La réunion prend fin à 17h.

Diego SALAZAR
Président



SOUS TOUTES RESERVES